



318864 - Les arguments de l'usage du Coran pour traiter des maladies organiques et morales

question

Vous avez affirmé dans l'un de vos avis juridiques consultatifs que le Coran est un remède pour les maladies organiques et morales. Quel est votre argument? Et comment utiliser le Coran pour soigner un chauve? Puisse Allah vous récompenser par le bien.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, le Coran est un remède d'après cette parole d'Allah le Très-haut: « Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants.» (Coran,17:82) Ceci s'applique aussi bien aux maladies organiques que morales. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) s'exorcisait et le faisait pour les malades issus de sa famille en récitant les Trois Protectrices (Coran,sourates112,113 et 114). Si la pratique était inutile, il ne l'aurait pas faite.

Mouslim (2192) a rapporté d'après Aïcha que: «quand le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) souffrait, il récitait les Trois Protectrices et soufflait sur son corps.Quand sa souffrance était devenue trop aigue, je les récitais pour lui puis passait sa propre main sur son corps dans l'espoir d'en obtenir bénédiction. » (rapporté par Mouslim (2192)

D'après Aïcha, quand l'un des membres de la famille du Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) tombait malade, il récitait les sourates protectrices et soufflait sur le corps du souffrant. Lors de sa maladie qui l'a emporté, je récitais et soufflais et me saisisais de sa main pour la passer sur son corps, car elle était bien plus bénie que la mienne.»

Selon Ibn Hibban (6098) Aïcha a rapporté que le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) était arrivé auprès d'elle alors qu'elle se faisait soigner (ou exorciser) par une femme...Il lui dit



alors: « soigne-la par le Coran. »

Ibn al-Qayyim (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « Allah le Très-haut a dit: «Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants.»

(17:82): « la juste explication est que la préposition ‘min’ renvoie ici au genre et n’implique pas une partition ». Le Très-haut a dit: « Ô gens! Une exhortation vous est venue, de votre Seigneur, une guérison de ce qui est dans les poitrines, un guide et une miséricorde pour les croyants.»

(Coran,10:57)

Le Coran est un remède parfait pour toutes les maladies du coeur et du reste du corps, celles d’ici-bas et celles affectant l’au-delà. Mais tout le monde n’est pas apté à en tirer profit.

Si le malade l’utilise correctement pour se soigner et s’il l’applique sur la base d’une foi sincère, une acceptation totale et une ferme adhésion doublé du respect des conditions d’utilisation, aucune maladie ne lui résiste.

Comment les maladies pourraient-elles résister à la parole du Maître de la terre et du ciel, parole qui, descendue sur les montagnes, les aurait fendues, et sur la terre, l’aurait tranchée! Il n’existe aucune maladie du coeur ou du corps que le Coran n’indique pas le remède et le moyen de prévenir. C’est du moins le cas de celui auquel Allah en a donné la bonne compréhension. »

Extrait de Zaad al-Maad (4/322)

Il dit ailleurs dans la même source: « le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) administrait trois types de soins. Le premier se faisait à l’aide de remèdes naturels. Le deuxième consistait à employer des remèdes divins. Le Troisième se composait des deux précédents. » (4/ 22)

Plus loin, il poursuit (4/162) évoquant l’enseignement du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) relatif au traitement de la morsure de serpent à l’aide de la Fatihah. Les deux auteurs des Sahih ont cité ce hadith rapporté par Abou Saïd al-Khoudri: « un groupe des compagnons du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) partirent en voyage et s’arrêtèrent auprès du campement d’une tribu arabe. Il sollicitèrent leur hospitalité et elle leur fut refusée... Le chef de tribu fut mordu par un serpent et ils tentèrent tout pour le sauver en vain. C’est alors que



certains dirent: pourquoi pas aller voir si les voyageurs peuvent nous être utiles. Ils vinrent dire: «ô voyageurs! Notre chef a été mordu par un serpent et nous avons tout tenté pour le soigner en vain. Pouvez -vous faire quelque chose? » L'un d'entre eux dit: en effet, au nom d'Allah, je sais le soigner. Mais puisque vous venez de nous refuser votre hospitalité, je ne vais pas le faire à moins de recevoir une contrepartie. Les deux parties sont tombées d'accord sur un troupeau de moutons. Dès cet instant, le guérisseur se mit à réciter: « Louange à Allah , le Maître des univers... » et à cracher sur le malade. Du coup, ce dernier a été immédiatement guéri, et il s'est mis à marcher normalement. Le narrateur dit: «ils leur ont remis la contrepartie convenue. Et certains ont dit: « partez-la. » Le guérisseur dit: «non, ne le faites pas avant que nous ne retournions auprès du Messenger d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) pour lui raconter ce qui s'est passé et voir ce qu'il va nous dire.» Quand ils arrivèrent auprès du Messenger (bénédictioin et salut soient sur lui) et lui racontèrent ce qui s'était passé, il dit: «comment as-tu su que la Fatihah contient un remède? ...Vous avez eu raison. Répartissez la contrepartie et donne-moi une part.»

Ibn Maddjah a rapporté dans ses Sunan un hadith selon lequel le Messenger d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) a dit: « le Coran est le meilleur remède.» Il est bien connu que certaines paroles possèdent des vertus particulières prouvées par l'expérience. Que faut-il croire alors quand on a affaire avec la parole du Maîtres des mondes qu'il est au-dessus de toute autre parole et lui confère une préminence égale à celle d'Allah par rapport à Sa créature. Sa parole est le remède parfait, l'imminutité efficace, la lumière guidante, la miséricorde globale, une parole qui, révélée sur une montagne, l'écraserait du fait de la grandeur et de la majesté de son Auteur. Sous ce rapport, le Très-haut dit: «« Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants.» (Coran,17:82) La préposition min renvoie ici au genre et n'implique pas une partition selon le plus juste des deux avis (émis sur la question). La préposition a le même sens que la parole du Très-haut: «Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. » (Coran,48:29) Car tous les concernés font partie de ceux qui ont cru et fait de bonnes oeuvres.

Que croire de la Luminaire (al-Fatihah) que nulle autre révélation divine figurant dans le Coran, dans les Egangiles, dans la Thora et dans les Psaumes n'égale. Car cette sourate résume les



contenus des livres d'Allah , dans la mesure où elle renferme les noms fondamentaux du Maître le Très-haut qui impliquent les autres: Allah, ar-Rabb, ar-Rahmaan.On y affirme la Résurrection et y mentionne les deux aspects du Tawhiid que sont l'unicité d'Allah dans Sa souveraineté et Son unicité dans Sa divinité.On y mentionne encore notre besoin du Maître le Transcendant qui s'exprime dans la demande d'assistance et l'aide à bonne guidance, que seul le Transcendant est capable de satisfaire. »...Plus loin, il écrit: « il fut un moment où je me suis retrouvé malade à La Mecque et n'ai pu disposer ni d'un médecin ni de médicaments. Je ne me soignais qu'à l'aide de cette sourate. Je m'abreuvais de l'eau de zamzam puis la récitais plusieurs fois avant de boire de nouveau de l'eau de zamzam. C'est ainsi que j'ai été complètement guéri. À partir de ce moment, je compte sur la récitation de la sourate pour soigner bien des douleurs et j'en tire le plus grand profit. »

Cheikh Ibn Baz (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: » Certes, Allah, l'Auguste, le Majestueux n'a pas créé une maladie sans lui créer un remède, que celui-ci soit connu ou pas.De même, Allah le Transcendant, le Très-haut a placé dans le livre et la Sunna révélés à Son Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) le remède de tout ce dont les gens souffrent en fait de maladies physiques et morales.Allah a permis à des fidèles d'en tirer profit et d'obtenir un bien que seul Allah le Puissant et Majestueux est capable de mesurer.» Extrait de ses avis juridiques consultatifs (3/453).

Deuxièmement, parmi les expériences faites sur le traitement de maladies organiques par le Coran figure l'écriture de certains versets sur une feuille et la tremper dans de l'eau et se servir de celle-ci.

Selon Ibn al-Qayyim (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) des ancêtres pieux ont permis l'écriture du Coran et son infusion dans une liquide à boire pour profiter de la vertu thérapeutique qu'Allah lui a conféré.

D'où l'usage du Coran destiné au traitement d'un accouchement difficile.Il s'agit d'écrire les versets : « Quand le ciel se déchirera et obéira à son Seigneur -et fera ce qu'il doit faire -et que la terre sera nivelée,et qu'elle rejettera ce qui est en son sein (les morts) et se videra,et qu'elle



obéira à son Seigneur -et fera ce qu'elle doit faire - » (Coran,84:1-5) pour confectionner une solution dont une partie est à boire par la femme concernée et une autre à pluvériser sur son ventre.

Un autre usage du Coran est destiné au traitement de l'hémorragie nasale. Cheikh al-Islam, Ibn Taymiyyah (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrivait sur le front du souffrant: «Et il fut dit: «Ô terre, absorbe ton eau ! Et toi, ciel, cesse [de pleuvoir]!» L'eau baissa, l'ordre fut exécuté et l'arche s'installa sur le Jûdi, et il fut dit: «Que disparaissent les gens pervers! » (Coran,12:44) Je l'ai entendu dire qu'il l'a écrit pour plusieurs personnes et elles ont été guéries. Il dit : il n'est pas permis d'écrire les versets avec le sang du concerné comme le font des ignorants, car le sang est impur. Aussi ne peut-il pas servir à écrire la parole d'Allah le Très-haut.

Un autre usage du Coran est destiné au traitement d'un mal de dent. Il s'agit d'écrire sur la joue affectée par la douleur: «Au nom d'Allah le Clément, le Miséricordieux... « Dis: « C'est Lui qui vous a créés et vous a donné l'ouïe, les yeux et les cœurs.» Mais vous êtes rarement reconnaissants!» (Coran,67:23) On peut aussi écrire: « Dis: « À qui appartient ce qui est dans les cieux et la terre ? » Dis: « À Allah ! » Il S'est à Lui-même prescrit la miséricorde. Il vous rassemblera, certainement, au Jour de la Résurrection: il n'y a pas de doute là-dessus. Ceux qui font leur propre perte sont ceux qui ne croient pas » (Coran,6:12)

Un autre usage du Coran est destiné au traitement d'un abcès...On écrit sur lui: «et les laissera comme une plaine dénudée dans laquelle tu ne verras ni tortuosité, ni dépression.» (Coran,19:106-107) Extrait de Zaad al-Maad (4/327-329)

Troisièmement, nous n'avons rien trouvé à propos du traitement la perte des cheveux. Il n'en demeure pas moins vrai , comme nous l'avons dit plus haut, que le Coran est un remède. Chaque fois qu'on est armé de certitude, de détermination et qu'on s'en remet sincèrement à Allah le Très-haut, la guérison vient d'Allah le Maître des mondes, grâce à Sa puissance et Sa volonté. C'est à l'instar de ce qui se passe avec la plupart des médicaments. Que de médicaments prescrits par les plus grands spécialistes s'avèrent inefficaces! Cela empêche-t-il que d'autres médicaments soient efficaces? Doit-on en déduire nécessairement l'inefficacité de la médecine?



Allah le sait mieux.